

3.0 crédits	15.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Denuit Renaud ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles
Thèmes abordés :	Le cours met en lumière le rôle de l'Union européenne dans des domaines d'intervention soumis au principe de subsidiarité.
Acquis d'apprentissage	Le cours offre à l'étudiant les éléments permettant de comprendre et d'évaluer la politique de l'Union Européenne en ces domaines. Il doit aussi les aider à exploiter de tels instruments et moyens d'action, dans le cadre d'une activité professionnelle. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen écrit (en cas d'empêchement dûment justifié, une épreuve orale peut être organisée).
Contenu :	Le cours passe en revue successivement les politiques de l'Education et de la Formation professionnelle, de la Recherche et de la Culture et de l'Audiovisuel. Dans la mesure du temps disponible, les actions de l'UE en faveur de la Jeunesse et du Sport sont évoquées. L'approche est résolument interdisciplinaire (aspects historiques, sociologiques, économiques, juridiques, programmatiques, budgétaires, etc.). Le cours montre comment la promotion de la culture et de l'éducation est susceptible de faire l'objet d'une action des institutions européennes, en sensibilisant aux limites de ces politiques, qui doivent aussi prendre en compte des exigences propres aux secteurs en cause et les relations extérieures. Il présente la genèse et le développement de la politique européenne de la recherche, ses instruments (programme-cadre) et ses enjeux actuels.
Autres infos :	Prérequis : aucun.
Cycle et année d'étude: :	> Master complémentaire en analyse interdisciplinaire de la construction européenne (horaire décalé) > Master [120] en études européennes
Faculté ou entité en charge:	EURO